
Arrêté du Gouvernement de la Communauté française nommant des membres de la Commission de promotion de la santé à l'école**A.Gt 11-10-2002****M.B. 19-11-2002**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 20 décembre 2001 relatif à la promotion de la santé à l'école;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 février 2002 relatif à la Commission de promotion de la santé à l'école;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 février 2002 nommant les membres de la Commission de promotion de la santé à l'école;

Considérant que le Conseil supérieur de guidance psycho-médico-sociale a proposé deux candidats en remplacement de Mme Latteur et M. Simonart, démissionnaires,

Arrête :

Article unique. - Sont nommés membres de la Commission de promotion de la santé à l'école , en tant que représentant du Conseil supérieur de guidance psycho-médico-sociale :

- M. Serge Collard, membre effectif, en remplacement de Mme Paulette Latteur-Lausch, démissionnaire;

- Mme Cornille, membre suppléant, en remplacement de M. Guy Simonart, démissionnaire.

